

LE SAINT, UN PARTAGE CONNECTÉ

ATELIER **IN SITU** // Année 2017 - 2018

BARGIER MATHILDE // HAMRANI LYNDA // L'HOSTIS LAURA // MIETTE JEANNE



Atelier de projet U71f&91f - « In Situ » - Le Saint (56)

Master MOUI - Université de Rennes 2 - IAUR - ENSAB
Nadia SBITI (resp.), Nadia PERROTEAU, Stéphane CHEVRIER

I - SITUATION ET CONTEXTE

Le Saint est une commune rurale du Centre-Bretagne, elle fait partie du pays du Roi Morvan. Elle est bordée des communes de Gourin, Le Faouët, Langonnet et Guisgriff qui représentent aujourd'hui des pôles d'activité. La commune compte 606 habitants en 2014 selon le recensement de l'INSEE, dont la majorité de la population est vieillissante. Depuis 2009, le Saint a perdu 48 habitants et souffre de ne pas pouvoir en accueillir de nouveaux à cause de son manque d'attractivité. Depuis 2014, la maire de Le Saint est Hélène Le Ny, elle est à la tête d'une liste « sans étiquette » d'appartenance gauche-écologique. Le projet porté par l'équipe municipale est orienté vers une revitalisation du bourg avec un objectif de préserver un cadre rural de qualité. La particularité de la commune est qu'elle offre une grande diversité de paysages ainsi qu'un patrimoine naturel et agricole important. L'urbanisation est peu développée à Le Saint et son paysage présente une topographie vallonnée et est ponctué par un maillage bocager typique de la région bretonne. L'agriculture y est très présente, les modes de production varient entre agriculture intensive, biologique et alternative. Bien que l'agriculture conventionnelle soit majoritaire, l'agriculture biologique se développe considérablement. La permaculture, un nouveau mode de production reposant sur l'utilisation des techniques d'antan est une autre alternative développée depuis peu dans la région. De plus grâce à ses caractéristiques climatiques particulières, notamment une pluviométrie élevée, un fort taux d'humidité, un ensoleillement moyen, mais aussi une forte exposition aux vents sur les points hauts de la commune, Le Saint présente un fort potentiel énergétique.

Suite à notre diagnostic réalisé sur la commune de Le Saint, et du constat établi nous avons relevés six enjeux pertinents :

- Conforter l'équilibre des modes de vie et l'environnement rural
- Favoriser la production et consommation des ressources locales
- Redéfinir les mobilités intercommunales
- Agir sur le parc de logements existant
- Valoriser l'identité patrimoniale du territoire
- Développer les liens intergénérationnels

Problématique

Quels sont les leviers d'action possibles pour revitaliser la commune de Le Saint, et la rendre plus attractive, tout en préservant la qualité de vie rurale qu'elle offre, et les ressources patrimoniales et naturelles dont elle dispose ?



II - SCÉNARIO : LE SAINT, UN PARTAGE CONNECTÉ

L'idée est de réintroduire tout au long des années la notion de partage dans les modes de vie des habitants pour arriver à une vie totalement communautaire et d'entraide. Ce nouveau mode s'appuie sur les ressources locales et les innovations technologiques, numériques et énergétiques, mais aussi sur les nouveaux modes de production alimentaire plus sains, qui améliorent le quotidien des habitants. Cette vie communautaire sera possible grâce à une dérégulation du travail, qui permet aux ménages d'avoir plus de temps pour s'occuper tant de l'entretien du bourg, de l'animation des espaces publics, que de leur vie de famille. On sera donc dans un cadre de vie harmonieux avec un environnement bienveillant et connecté, ainsi les saintois pourront bien vivre la ruralité.

EXPLICATION DU SCÉNARIO

Vers 2018, le Saint accueillera une nouvelle population plus jeune recherchant un cadre de vie plus sain que celui de la ville. De plus avec la hausse du niveau de la mer, des réfugiés climatiques viendront s'y installer. Les descendants d'américains ayant vécu à Le Saint reviendront quant à eux à la recherche des traces de leurs aïeux et décideront de s'installer dans cette charmante commune typiquement bretonne.

Entre 2018 et 2040, on se tourne vers des énergies renouvelables, notamment avec le développement de la filière bois, grâce au boisement des parcelles aujourd'hui non exploitées. L'agriculture va aussi se développer, elle sera plus saine et diverse, les agriculteurs travailleront ensemble en cogestion pour produire localement et répondre aux besoins des habitants de Le Saint en produits qualitatifs. Un marché d'activités sera mis en place dès 2030 sur la place du bourg, il accueillera des artisans, des théâtres en plein air, des buffets et dégustations et d'autres activités qui animeront le bourg, et permettront aux habitants de se réapproprier cette place, dans une ambiance de partage et de convivialité. Les maisons existantes seront rénovées, certaines seront transformées en maisons serre, d'autres, se verront changer de destination. L'ancienne boulangerie se verra réhabilitée et un secteur commercial verra le jour. Un pôle multimodal sera mis en place pour permettre une connexion avec les autres villes de l'intercommunalité, et une meilleure desserte de la ville au vu des migrations climatiques. Un premier essai de coworking verra le jour suite à la demande des habitants, pour réduire l'utilisation des transports en commun et permettre une meilleure optimisation du temps. On entre dans la dérégulation du travail, ce qui permet aux habitants de participer activement à la vie communautaire, mais aussi de s'occuper de leur cercle familial. La commune de Le Saint disposant d'un cadre de vie rural agréable, des paysages typiques, avec des bocages et des chemins creux, une vie communautaire riche et attrayante, accueillera de plus en plus de touristes d'ici 2040. Le tourisme vert se développera fortement à cette période. Avec l'apparition de ces nouveaux concepts, de nouvelles politiques d'acquisition foncière et de protection des paysages seront mises en place. Une coopérative foncière intercommunale, permettra l'acquisition du foncier dans chaque ville de l'intercommunalité pour permettre aux collectivités de densifier leurs villes.

A partir de 2040, les agriculteurs seront de plus en plus tournés vers leur commune, amenant à la création d'une ceinture verte. Le secteur commercial accueillera alors une coopérative alimentaire qui permettra aux agriculteurs de vendre leurs produits et aux habitants de s'approvisionner en produits locaux. Les animaux seront réintroduits dans le bourg, sur la place de l'église, chèvres et moutons entretiennent les espaces verts. Cette nouvelle pratique permettra de sensibiliser les enfants dès leur plus jeune âge à vivre en harmonie avec

la nature. De nouveaux engins agricoles tout terrain, les scoups agri, en accord avec la nature permettront de développer de nouveaux modes de production, tout en préservant le paysage et les ressources naturelles. Ces dernières seront fortement exploitées pour créer des énergies renouvelables innovantes, notamment une nouvelle génération d'éoliennes qui seront placées un peu partout sur la commune et qui alimenteront le bourg et les hameaux en énergie. Le Saint devenant très attractive va accueillir encore plus d'habitants, d'où l'apparition du « second meublé », un nouveau concept qui consiste à accueillir temporairement une population, appréciant une vie communautaire basée sur le principe du partage. Cet habitat sera disponible pour les personnes en formation chez les maraîchers, les touristes, ou encore les réfugiés qui cherchent un endroit sécurisé où il fait bon vivre.

En 2050, malgré le réchauffement climatique, Le saint reste une commune avec un taux d'humidité non négligeable. Elle va donc se tourner vers l'énergie hydrographique, en développant un nouveau concept, qui consiste en une toiture disposant d'une turbine qui permet de créer de l'énergie et de récupérer les eaux pluviales par la suite traitées pour un usage quotidien. Les éoliennes continueront à se développer aussi, elles auront une nouvelle forme plus petite et discrète. Chaque maison disposera de sa propre éolienne de toit. Tous les habitants dirigent et participent à l'évolution du bourg. Grâce à la ceinture verte et aux énergies renouvelables, Le Saint développera une économie circulaire. Des conseils auront lieu tous les mois mais avec une nouvelle forme de concertation plus efficace grâce au développement des hautes technologies. Cela sera rendu possible grâce à la régulation du temps de travail qui permettra aux habitants de travailler moins et donc de se consacrer plus à la vie de la commune, chacun apportera son aide en fonction de ses savoir-faire. Cette nouvelle forme de concertation permettra aussi de faciliter les acquisitions foncières par la mairie qui s'appellera le Conseil. La commune de Le Saint ne cessant de se développer atteindra un rayonnement national, le tourisme vert devenu très attrayant continuera à se développer dans cette commune, accueillant ainsi de plus en plus de touristes. La nature reprendra ses droits sur les espaces bitumés ce qui favorisera d'autant plus, l'utilisation des mobilités douces. Des innovations en termes de transport verront le jour comme la Scoup-individuelle ou la scoup-Navette, des véhicules volants individuels et collectifs seront mis à disposition des habitants de Le Saint, toujours dans une optique de respect et de protection de l'environnement. Pour les visiteurs, des poches de stationnement seront placées aux extrémités du bourg pour laisser plus de place au piétons.

Entre 2060 et 2080, avec le fort développement des énergies renouvelables, la commune de Le Saint, désormais produit plus qu'elle n'en consomme, le Smart Grid rural, un réseau d'échange pour tous et à toutes les échelles sera mis en place. A cette époque, la robotisation déjà présente en petite quantité sur la commune va fortement se développer, et Le Saint se dotera de plusieurs robots dans divers domaines, tel que l'alimentation, l'agriculture, la médecine, le courrier. Par exemple, le Frig'tout, une nouvelle génération de réfrigérateurs qui scannent les produits et établissent un constat qu'ils envoient aux agriculteurs, qui à leur tour régulent leur production en fonction des consommations des ménages. Ces robots permettent l'autosuffisance alimentaire à Le Saint. Le pôle santé sera totalement robotisé avec des consult'O Man qui diagnostiquent les malades et prescrivent les traitements. La maintenance de ces robots sera assurée par les habitants de Le Saint experts dans ce domaine. Après 20 ans de réussite, le coworking sera adopté par les habitants de le Saint, le concept continuera donc à se développer et d'autres espaces qui lui sont dédiés viendront s'implanter au bonheur des saintois adeptes du partage et du vivre ensemble.

VIVRE À LE SAINT EN 2080, À QUOI ÇA RESSEMBLE ?

Pour illustrer notre scénario nous avons imaginé un récit de vie à horizon 2080

Louise et Antoine vivaient dans un quartier de Moëlan-sur-Mer depuis cinq ans. Ils avaient conscience que depuis 2046 leur quartier était situé dans une zone à risque. En effet, suite au réchauffement climatique, la montée du niveau de la mer avait déjà fait de nombreux ravages sur les côtes françaises. Le 12 Mars 2053, quelques jours après la disparition d'une centaine de maisons en bord du littoral breton, Louise et Antoine n'eurent pas d'autre choix que de quitter leur maison. Ils avaient en tête de trouver un bourg actif, où le partage serait le mot d'ordre accentuant le caractère sécuritaire de leur lieu de vie, afin que leur fille, Noémie s'épanouisse. Un bourg connecté où l'on trouverait ce dont on a besoin à portée de mains, leur permettant d'être plus souvent avec leur fille.

Ce jeune couple avait de la famille en Morbihan qu'ils ne voyaient qu'aux fêtes de fin d'année. Ils décidèrent de prendre contact avec eux, pour les aider à trouver leur havre de paix. Lors de leur appel, la commune de Le Saint fut mentionnée. Les voilà aujourd'hui « Procataires », c'est-à-dire propriétaires de leur maison modulable mais pas du terrain, qui lui, est la propriété d'une association mise en place à cet effet. Leur maison est située à deux minutes en vélo de la place de l'église, où les services et l'entraide ne manquent pas.

Il est 8h15, Noémie attend sa mère qui retouche à son rapport d'étude. Toutes deux s'apprêtent à monter sur leurs vélos solaires en direction de l'école. Sur le pied de la porte, la petite Noémie dit à sa mère qu'elle ne se sent pas bien. Elle lui touche le front, et constate qu'elle a de la fièvre. Avec son application "Smart Saint", elle prend connaissance des horaires de permanence du médecin nomade. Celui-ci ne se déplace pas à Le Saint aujourd'hui. La jeune maman se rend alors à la "salle Santé" à deux minutes de chez elle, avec sa fille.

Sur place, le Consult'O Man, une machine qui consulte et prescrit des ordonnances est utilisée par une femme. Cela ne prendra pas longtemps. En quittant la machine, la femme et la jeune maman se saluent. Louise, la maman, reconnaît son accent américain. Il n'est pas rare de croiser des touristes à Le Saint depuis la création des seconds meublés. Louise et sa fille répondent au questionnaire du Consult'O Man, après quelques examens, celui-ci lui annonce une rhinopharyngite. Une ordonnance sort de la machine et lui prescrit des herbes d'Eucalyptus, des tisanes au miel, et du repos. La petite Noémie est déposée chez une amie, Louise peut maintenant se rendre au travail.

Avant de partir au travail, le papa de Noémie, dispose de quelques minutes et décide d'estimer la consommation énergétique de leur maison pour le mois d'octobre prochain. Avec son application " Smart Saint", l'estimation qu'il fera sera envoyée à l'équipe de gestion énergétique pour qu'ils puissent répondre au mieux aux besoins communautaires. L'équipe énergie s'occupe des éoliennes implantées dans la commune, ainsi que des panneaux humides et solaires présents sur chaque habitation. Lorsqu'un surplus d'énergie est obtenu, celui-ci est revendu aux villages voisins.

Une fois les données entrées, Antoine, se rend dans la cuisine afin de faire l'inventaire de ce qui a été consommé. Grâce à son Frig'tout, son garde-manger high-tech connecté, qui photographie en début de semaine son contenu, Antoine sait exactement ce qu'il a consommé et à quel rythme. Le réfrigérateur connecté envoie une photo à la coopérative qui gèrera son stock en fonction des consommations des habitants. Cela permet aux agriculteurs de produire selon les besoins, dans le but de limiter le gaspillage et de mieux gérer

leurs emplois du temps. Antoine rejoint maintenant son exploitation maraîchère avec sa Scoup-sol, le déplacement nouvelle génération. Il co-dirige son exploitation d'agriculture durable avec deux autres habitants de la commune.

Il passera sa journée à préparer la mise en vente de ses produits, dans la coopérative alimentaire communale. Ce lieu est animé par tous les producteurs locaux, tant les spécialistes en plantes médicinales, qu'en laitage, en maraîchage et même en bovin. Et est fréquenté par tous les habitants de Le Saint.

Sa femme, Louise, de retour chez elle, prépare son sac pour se rendre dans l'espace de coworking de la commune où elle loue un plan de travail au mètre. Louise est ingénieur logistique, elle fait partie d'une équipe de cinq ingénieurs qui travaillent sur l'acheminement des colis sur le territoire breton. Elle développe des projets en termes d'innovation et anime des réunions en visioconférence avec le siège de son entreprise implanté à Nantes.

A la fin de sa journée d'école, leur fille, Noémie est raccompagnée en même temps que les enfants de l'école, par des parents qui habitent la même allée. Une fois chez eux, les enfants ont l'habitude d'aller jouer avec les enfants du voisinage dans le jardin collectif des fonds de parcelles, accessible depuis les jardins privés. Les parents peuvent ainsi surveiller leurs enfants depuis leurs cuisines. Antoine prépare une entrée pour le repas commun qui a lieu comme tous les jeudis soir sur la place de l'église.

Ce dernier est surpris par un bruit, il regarde dehors, les enfants n'ont rien. Il tourne la tête, et constate que la maison voisine, celle de son ami Théo est percutée par une scoup-sol. La maison s'embrase. La vue du feu stoppe les activités de chacun. Antoine formé chez les pompiers volontaires, se saisit de son sac FireSafety et pénètre dans la maison. Des amis arrivent en renfort. L'incendie est maîtrisé. Michel, victime de l'accident, est accueilli chez son sauveur pour la nuit. Une équipe de voisins volontaires nettoient la maison et réparent les dégâts.

Plus tard, Louise les rejoindra place de l'église car elle participe à la réunion municipale en tant que représentante de l'allée Sud où elle vit. Cette réunion est l'occasion de traiter des divers sujets de gouvernance et de perpétuer les projets en termes d'accueil des touristes et de protection du paysage environnant.

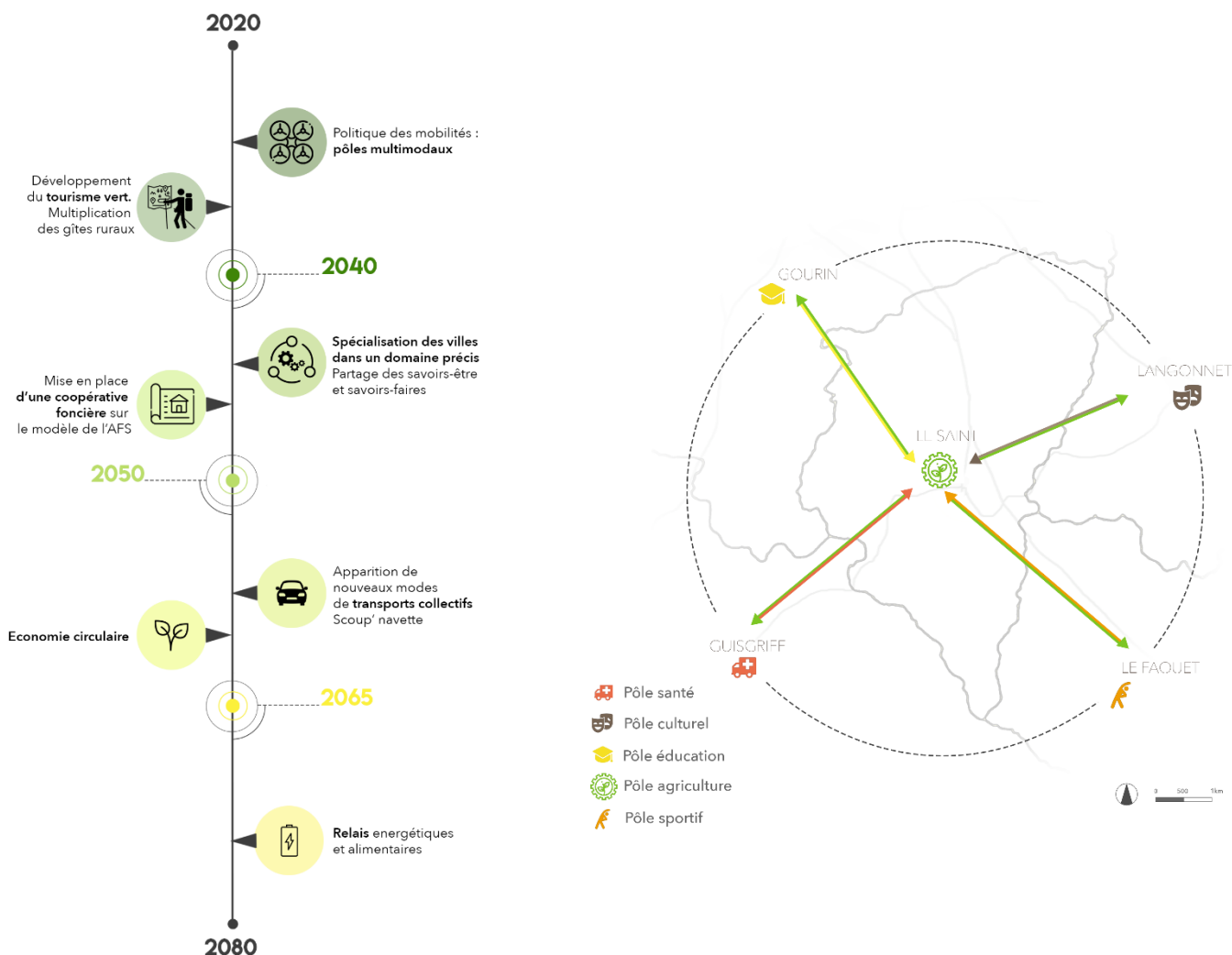
En début de soirée, tout le village se retrouve, pour partager un bon repas. Chacun sourit, chante, raconte sa journée. L'incendie de la maison de Michel est au cœur des discussions, mais c'est bien ce chaleureux repas qui permet de réchauffer les cœurs.



III – LA STRATÉGIE D'AMÉNAGEMENT

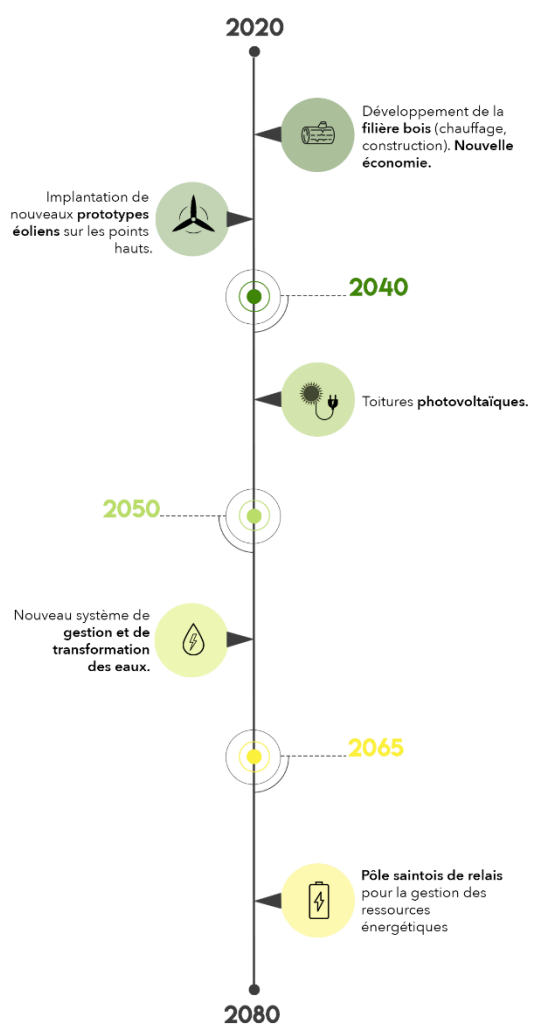
Pour rendre ce scénario prospectif réalisable nous avons élaboré une stratégie d'aménagement qui reprend à chaque échelle spatiale et temporelle notre concept de partage connecté

Nous avons imaginé un partage qui se ferait à l'échelle communale mais aussi intercommunale avec les communes de Gourin, Langonnet, Le Faouët et Guisgriff. D'un point de vue des mobilités nous proposons la mise en place de pôles multimodaux permettant une plus forte fréquentation des transports en communs ce qui est également encouragé par les politiques dans une optique de développement durable et de transition énergétique. S'en suivra des innovations en termes de transport individuel et collectif pour réduire les temps de trajet et réduire la pollution atmosphérique et paysagère. Par ailleurs, chacune des communes proposeraient un domaine d'excellence différents afin que tous se complètent et que l'intercommunalité soit dynamique. Le Saint serait alors un pôle d'excellence en matière d'agriculture biologique, d'innovation alimentaire et technologique dont bénéficieront ainsi les autres communes. Une économie circulaire verra le jour.

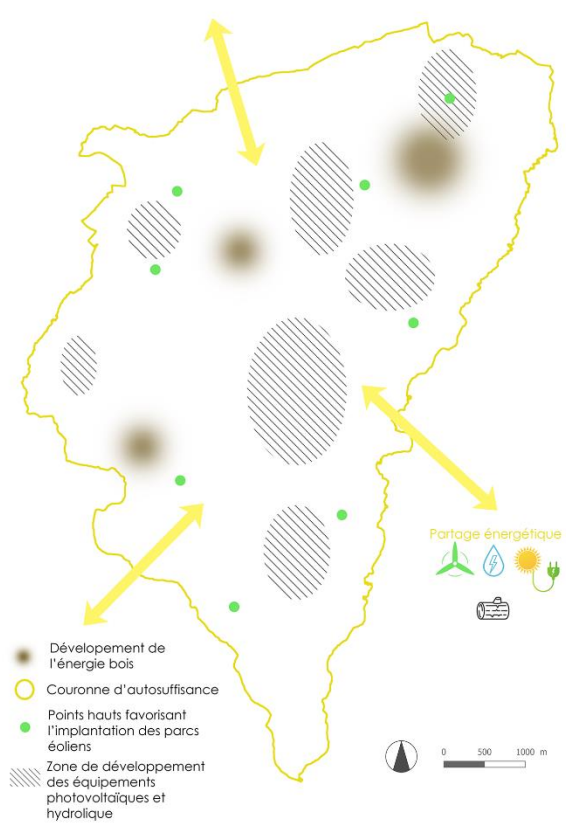


A une échelle communale, Le Saint se lancera à partir de 2020 dans le développement des énergies renouvelables pour arriver à une autosuffisance à long terme. Elle commencera par développer la filière bois pour le chauffage et la construction, que ce soit en rénovation ou en construction neuve, et par conséquent la

création d'une nouvelle économie qui générera de l'emploi. La commune de Le Saint mettra en place des éoliennes sur les points hauts de la commune, il s'agit d'un nouveau prototype sans nuisances. Entre 2040 et 2050, des panneaux photovoltaïques seront montés sur tous les toits des maisons afin que chacune d'elle devienne autonome en énergie. Entre 2050 et 2065, pour optimiser l'utilisation des ressources naturelles, notamment les eaux de pluie, nous proposons de mettre en place un système de toiture intelligente pour gérer les eaux pluviales, à l'aide d'une turbine qui s'occupera de transformer l'eau en énergie. Entre 2065 et 2080 Le Saint produirait plus d'énergie qu'elle n'en consomme, nous proposons donc de mettre en place un pôle relais qui permettrait de gérer le foisonnement des ressources énergétiques et leur redistribution sur les communes avoisinantes.



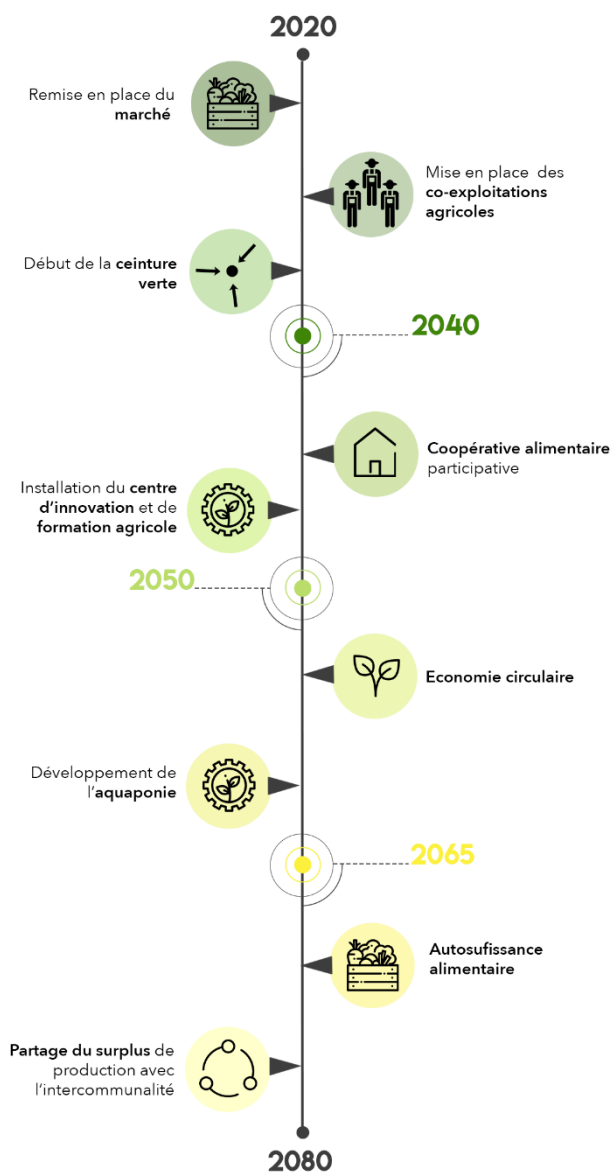
DES RESSOURCES LOCALES POUR UNE ENERGIE DURABLE



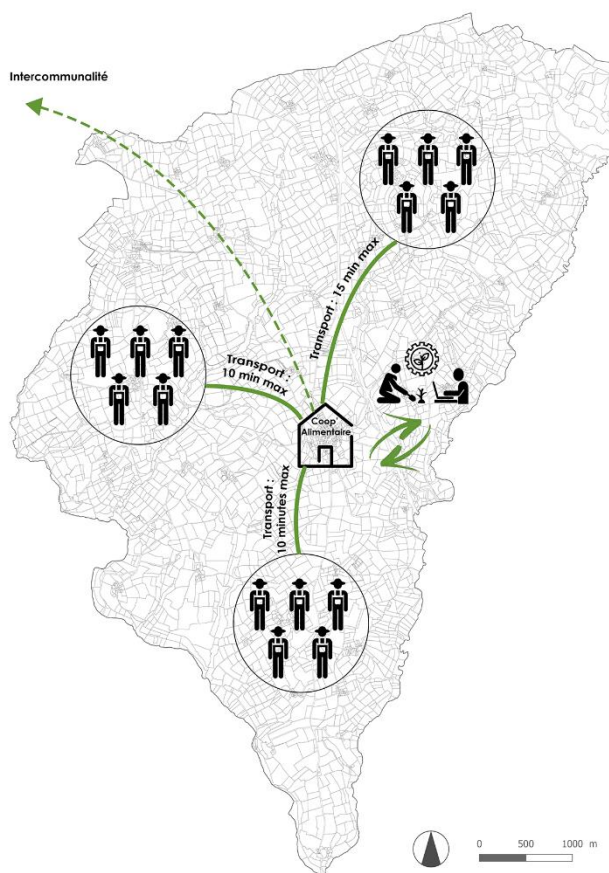
En parallèle à ces innovations énergétiques, nous aspirons à une autosuffisance alimentaire à Le Saint. Pour ce faire, nous proposons entre 2020 et 2040, la mise en place des Co-exploitations agricoles, les agriculteurs travailleront ensemble pour des productions Bio, de meilleure qualité et en quantité. Nous proposons aussi la création de jardins partagés afin que les habitants produisent eux même leurs légumes, toujours dans un esprit de partage et de communauté.

Entre 2040 et 2065, nous proposons la mise en place d'une coopérative alimentaire qui serait à la fois, un lieu d'approvisionnement en produits Bio locaux, et un espace de consommation et d'échange entre les habitants.

En parallèle, nous proposons également, l'installation d'un centre d'innovation agricole, qui accueillerait des gens souhaitant se former chez les agriculteurs de Le saint. Nous proposons également de développer l'Aquaponie à Le saint et de sensibiliser les enfants à ces nouveaux modes de production, notamment la permaculture. Entre 2065 et 2080, nous avons pour objectif d'atteindre une autosuffisance alimentaire, avec une économie circulaire à zéro déchet, en vendant le surplus de production aux communes voisines.



UNE VALORISATION DES SAVOIRS-FAIRES AGRICOLES

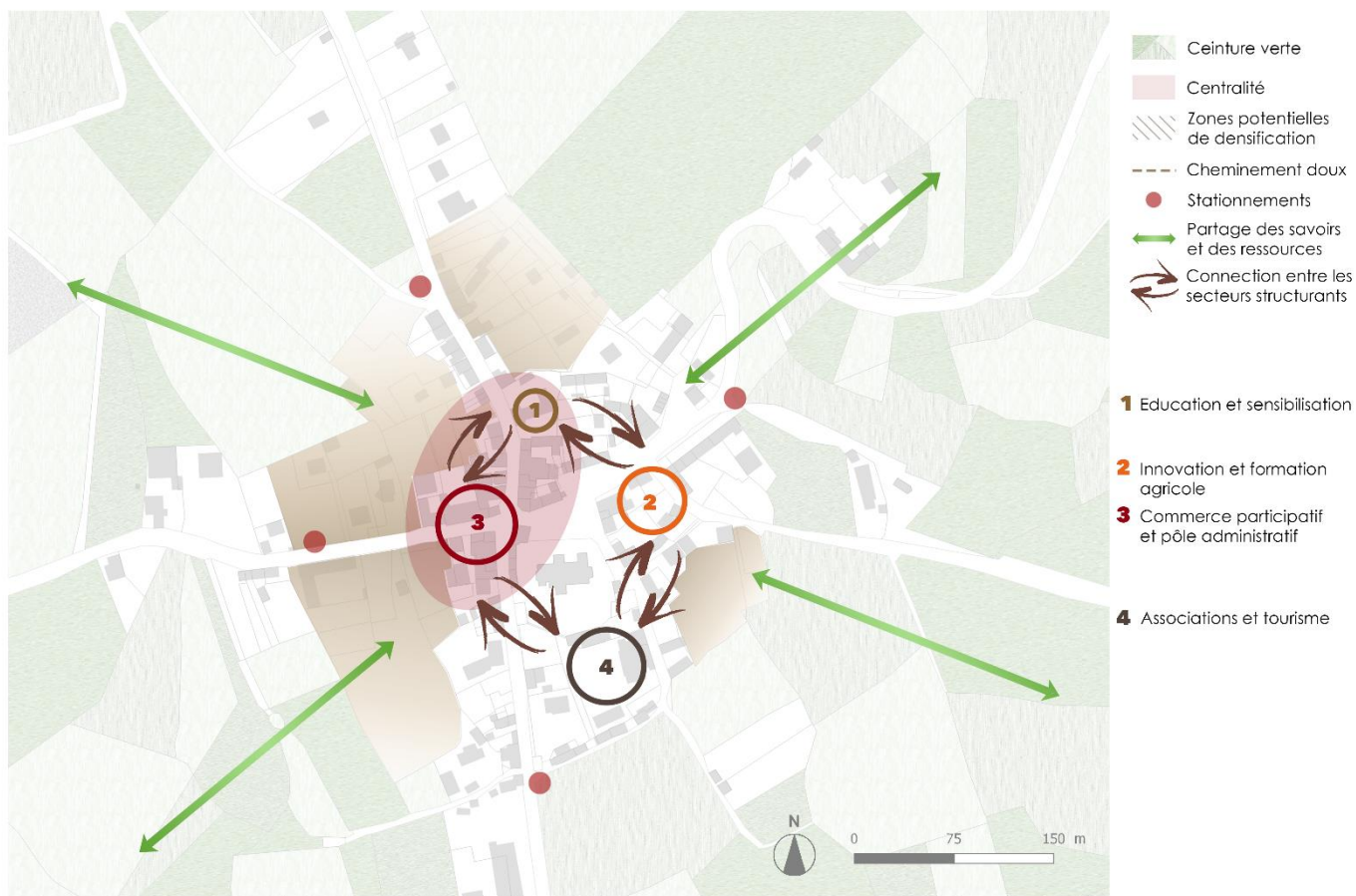


A l'échelle du bourg, nous proposons des orientations d'aménagement stratégiques, toujours en lien avec notre concept de partage connecté. Notamment, le développement de la ceinture verte qui assurera l'autosuffisance alimentaire, mais aussi, le renforcement de la centralité du bourg en développant quatre secteurs structurants à savoir : le secteur commerce participatif, le secteur innovation et formation agricole, le secteur éducation et sensibilisation et enfin le secteur associations et tourisme en vue du potentiel touristique de Le saint,

notamment avec la présence des chemins creux. Ces pôles seront connectés et interagiront ensemble pour redynamiser le centre bourg.

Concernant la mobilité, nous proposons d'arrêter d'entretenir les voies, afin de laisser la végétation reprendre sa place, déplacer le stationnement aux entrées de bourg et faire ainsi sortir petit à petit la voiture du bourg. En parallèle, nous proposons de développer les mobilités douces et de nouveaux moyens de transport à long terme telle que la Scoup-sol.

Grandes orientations stratégiques pour un partage connecté



Le Saint devenant plus attractive et plus attrayante se verra accueillir plus d'habitants, nous estimons d'ici 2080, plus de trois cents (300) nouveaux habitants dans le bourg, soit 2.4 personnes par ménage, et donc une centaine de nouveaux logements. En plus des rénovations qui vont s'opérer sur les bâtiments vacants, pour les transformer en logements, nous avons identifié des secteurs potentiels de densification, que nous proposons d'aménager grâce à la démarche Bimby, qui consiste à densifier en construisant en fonds de parcelles. Les acquisitions foncières se feront grâce à l'AFS, qui développera une nouvelle politique, reposant sur des subventions de l'état, dont bénéficieront les communes souhaitant se développer en suivant les orientations étatiques en matière de développement durable.

PROGRAMMATION DU PROJET URBAIN ET PAYSAGER : BIEN VIVRE LA RURALITÉ

Quelles sont les interventions à entreprendre à l'échelle du bourg pour répondre à nos intentions d'aménagement globales dont l'objectif principal est de redynamiser le centre bourg ?

Objectifs :

Nous sommes partis du constat qu'il y a une forte volonté politique de redynamiser le centre bourg afin de le rendre plus attractif et donc d'attirer plus de population. Ainsi notre stratégie urbaine a fait émerger quatre objectifs auxquels notre programmation se doit de répondre :

- Injecter une activité commerciale au centre bourg pour une meilleure attractivité
- Rénover le parc de logements existant pour une meilleure efficacité énergétique
- Densifier le bourg avec de nouveaux prototypes d'habitat pour accueillir une nouvelle population tout en favorisant une mixité sociale
- Renforcer l'activité agricole et en faire un pôle d'innovation

Nous avons élaboré un programme d'aménagement qui intervient à la fois sur l'existant et sur la création de nouveaux bâtiments.

- La réalisation d'un secteur commercial, en réinvestissant dans un premier temps l'ancienne boulangerie puis dans un deuxième temps par l'appropriation des bâtiments vacants en une coopérative alimentaire participative et un restaurant. Ainsi que la création de logements en fond de parcelle. Ce secteur permettra de renforcer la centralité du bourg.
- Nous proposons également de rénover d'autres bâtiments vacants, pour y installer les seconds meublés, un nouveau prototype d'habitat modulable, qui comporte des espaces communs et d'autres privés.
- Un centre de Co-working pour l'innovation et la formation agricole sera implanté, pour permettre à la commune d'avoir des espaces de travail adaptés.
- L'EPHAD fera aussi l'objet d'une extension, et se transformera en une maison médicale.
- Mise en place de poches de stationnements aux entrées de bourg, et création de venelles favorisant les mobilités douces.
- Création de jardins partagés.
- Développement d'un programme de sensibilisation à l'environnement et à l'agriculture auprès des écoliers.
- Association tourisme pour la gestion et l'animation touristique du territoire.

Ces différentes opérations projetées aboutiront à la création de secteurs d'activités, qui permettront une mixité fonctionnelle et sociale, qui contribuera à renforcer la centralité du bourg et permettre ainsi sa revitalisation.

Des opérations variées pour bien vivre la ruralité en 2080



Ainsi, suite à l'élaboration de notre stratégie d'aménagement urbain, nous avons porté notre attention sur le « secteur commercial » qui est notre élément moteur. De plus Le Saint ayant été retenue lors d'un marché public concernant la revitalisation du centre bourg, il nous a semblé intéressant de développer notre projet architectural en partant de la réhabilitation de l'ancienne boulangerie, en rénovant les bâtiments vacants qui la jouxtent et en y intégrant du logement. Notre objectif majeur est de créer un lieu de partage favorisant le lien social tout en étant intégré à la forme urbaine souhaitée en 2080.

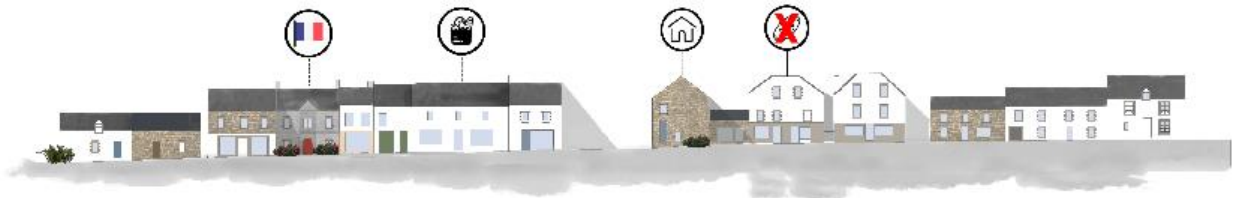
PROGRAMMATION DU PROJET ARCHITECTURAL : UN LIEU DE COMMERCE INNOVANT

Le projet architectural proposé répond à des objectifs en lien avec notre travail de ce semestre. Notre groupe désirait un projet respectueux de l'environnement, frugale, qui illustre notre concept de partage connecté et qui répond aux enjeux identifiés dans le diagnostic.

Nous nous sommes interrogées sur la revitalisation du centre-bourg de Le Saint.

L'objectif était de répondre au mieux à la volonté politique, celle d'avoir une boulangerie située rue de l'école. Cet objectif a été le point de départ de notre réflexion pour développer un secteur économique dans la rue perpendiculaire, rue Saint Samuel, qui amorcera le renouvellement d'autres secteurs par la suite.

Notre diagnostic nous a conduit à introduire des programmes afin de favoriser la production et consommation des ressources locales et ainsi de créer du lien social entre les agriculteurs et les habitants.



ELÉVATION RUE DE L'ÉCOLE, LE SAINT (56)

Nous proposons d'implanter un restaurant où seront cuisinés les produits locaux, une coopérative au service des habitants qui regroupe les productions des agriculteurs saintois et une serre d'aquaponie, pour proposer une ferme agricole innovante. Ces trois éléments seraient reliés par un tiers-lieu traversant dans lequel on pourrait se rencontrer, prendre un verre et se détendre. L'idée étant d'assurer une fluidité entre les espaces qui favorisent le lien social. On pourrait passer d'un programme à un autre très facilement, tout serait connecté.



ELEVATION RUE SAINT SAMUEL, LE SAINT (56)

Ce nouveau secteur économique se développe autour du cœur d'îlot dans lequel s'installe un jardin partagé. Dans ce lieu, les enfants pourraient jouer librement pendant que les parents se reposent au soleil ou à l'abri dans le tiers-lieux quand le temps est moins clément.



Les RDC seraient dédiés à l'activité économique. Nous proposons de prévoir du logement en R+1 de la coopérative pour des apprentis, au-dessus de la boulangerie, et également quelques logements autour de ce nouveau jardin pour attirer de nouvelles familles dans le bourg.



Ambiance de la coopérative alimentaire participative

Les fonctions de nos programmes seraient innovantes puisque pensées pour 2080:

- Un système de paiement digitalisé : sur le modèle du supermarché d'Amazon à Seattle, où les clients peuvent faire leurs courses sans payer grâce à l'entrée de l'intelligence artificielle. Nous intégrerons dans notre bourg un système de paiement digitalisé pour l'ensemble des échanges.
- Des capteurs installés dans les rayons sont capables de comprendre que tel article a été pris ou reposé. Ce nouveau système permettrait davantage de libérer du temps aux personnes qui participent à la vie de ces lieux pour discuter avec le consommateur, lui apporter du conseil, alimenter les rayons. Ce gain de temps serait attribué à la vie de famille et la vie du bourg. On imagine qu'il serait utilisé pour le partage connecté.



Ambiance de la coopérative alimentaire participative

Ce nouveau système s'implante dans la coopérative où chaque habitant trouverait le pain du boulanger, les produits locaux (fruits, légumes, oeufs, viandes, herbes médicinales).

- Un système de santé alimentaire connecté : dans le restaurant, on imagine des menus adaptés à nos besoins nutritifs personnels, qui prennent en compte les allergies et régimes alimentaires des hab. Ces nouvelles données seraient transmises via nos objets connectés.
- On propose un projet respectueux de l'environnement en recyclant les éléments démolis et en valorisant les essences disponibles sur le territoire



Chêne

Bardage extérieur et intérieur



Chataignier

Charpente, menuiserie, escalier

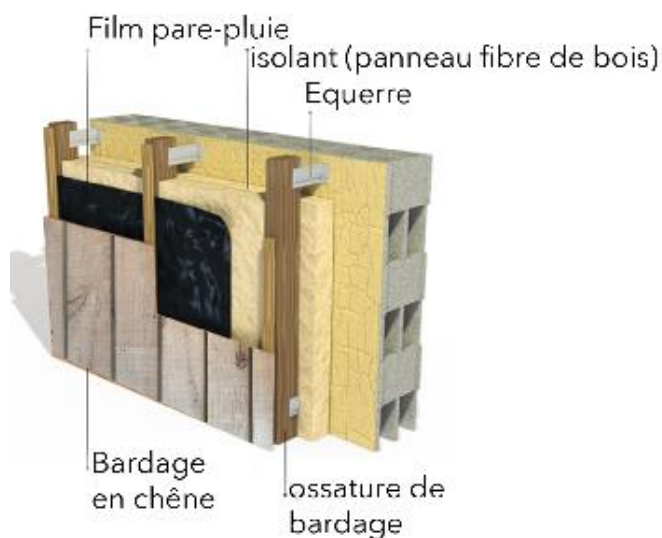


Pin sylvestre

Panneau en fibre de bois pour isolation extérieure

Le site étant en pente, nous prévoyons de réutiliser les pierres, issues du bâti déconstruit, pour nos soubassements afin d'équilibrer les niveaux, et pourquoi pas de broyer le reste en gravillons pour les venelles de notre jardin partagé.

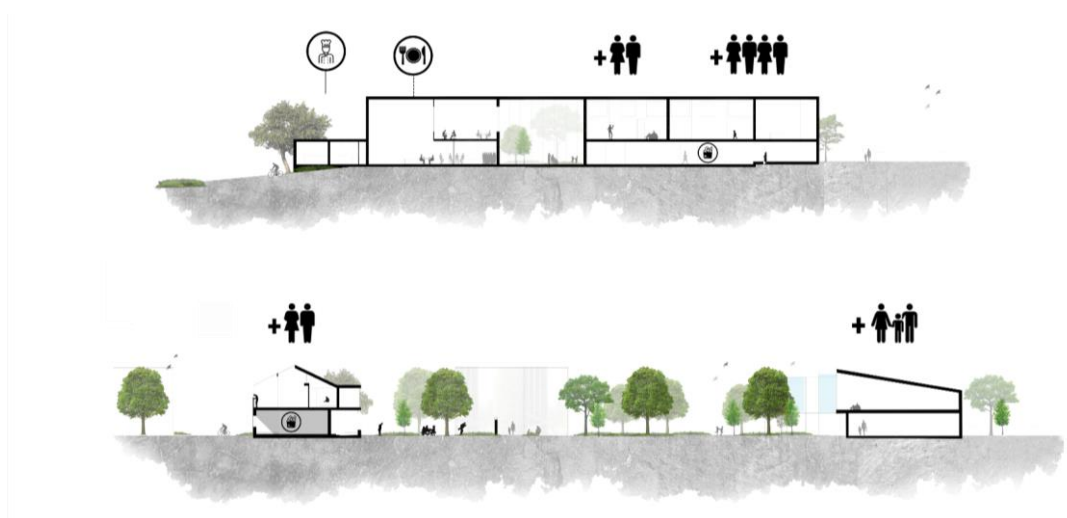
Sur notre secteur d'intervention, nous avons identifié des maisons qui pourraient faire l'objet de rénovations énergétiques. Nous proposons d'isoler par l'extérieur la maison blanche et la maison "boulangerie" afin de combler les ponts thermiques par des panneaux en fibre de bois. Ces derniers seront obtenus par défibrage de résidus de bois résineux comme le pin sylvestre, présent sur le territoire saintois. Cette isolation serait recouverte par un bardage à la vertical ajouré en chêne local. Les structures de l'extension, les menuiseries des fenêtres et l'escalier seront quant à eux réalisés en châtaignier environnant. Afin d'assurer l'étanchéité avec l'extension, nous proposons de modifier le toit de l'existant pour construire un toit continu.



Enfin la partie traversante serait réalisée en ETFE (Ethylene tetrafluoroethylene) issue d'un minéral naturel : la fluorite. Nous avons choisi ce matériau recyclable pour sa légèreté, ses capacités autonettoyantes, et sa grande résistance au temps. Cet espace traversant, ainsi que les espaces mitoyens seront chauffés naturellement par le soleil.

De plus, les éoliennes et les systèmes photovoltaïques permettent d'apporter de l'électricité. L'eau de pluie serait également traitée et distribuée sur l'ensemble du projet.

Ce nouveau secteur attractif de Le Saint accueillera de nouveaux habitants de tout âge. Des logements sont inclus à l'étage pour accueillir des jeunes, qu'ils soient apprentis en agriculture ou apprentis boulangers, ils trouveront un logement accueillant à proximité des services et bien desservis par des moyens de transports collectifs. Les parcelles acquises par l'AFS (association du foncier solidaire) seront densifiées. Ainsi dans la rue de l'école, les maisons bordant le jardin partagé seront agrandies par des extensions.



Les personnes habitant Le Saint, pourront y accueillir un jeune ménage. Cette mixité intergénérationnelle permettra de créer du lien social et d'illustrer notre concept de partage connecté. Autour de notre jardin partagé, de nouvelles familles pourront loger dans un habitat participatif. Les pièces en rez-de-chaussée pourraient être dédiées aux services, à des pièces mutualisées. Ouverts plein sud, ils profiteront de la vue sur le jardin partagé. Les enfants pourront jouer en toute sécurité. Ainsi ce projet participera à la revitalisation de Le Saint.

BIBLIOGRAPHIE

Conférences

Rémi Janin - Agence Fabriques - Café de l'architecture n°20 - Saint-Brieuc, disponible sur youtube (<https://www.youtube.com/watch?v=SNLx1qUgSk8>) (vue le 23 novembre 2017)

Documents divers

Biovallée, scénario du souhaitable, Mars 2012, Région Rhône Alpes

Cahier des charges, Etude de revitalisation du bourg de Le Saint, la commune de Le Saint

L'agriculture dans l'aménagement des bourgs ruraux, CAUE 22

Projet d'aménagement et de développement durables (PADD), Plan local d'urbanisme intercommunal, Roi Morvan communauté

Travaux et études

Marion Faunières, A Tressignaux, habitants et étudiants réenchangent le bourg, publiée par le CAUE 22.

Regen Village, agence EFFEKT pays bas.